dossier
lignes d'attac
#140

Le combat pour la justice fiscale

La justice fiscale n'est pas qu'une question d'équité ou d'équilibre des finances publiques : il s'agit d'ouvrir à nouveau des perspectives d'avenir. C'est le sens de la mobilisation d'Attac.

Grâce à la pression citoyenne, la question de la justice fiscale a été au coeur des débats ouverts fin octobre à l'Assemblée nationale sur le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025, qui définit les contours du budget de l'État. L'enjeu : contrecarrer les orientations austéritaires du gouvernement, mieux taxer les plus riches pour financer les urgences sociales et climatiques.

Dans ce dossier, nous revenons sur cette séquence et sur les propositions d'Attac dans la période pour faire avancer la cause de la justice fiscale. Ce combat va se poursuivre en 2025, avec une grande mobilisation à venir pour un PLF populaire !

AVIS
vous pouvez commander
des exemplaires de ce dossier
par lots de 25 exemplaires
en envoyant un courriel à
materiel-militant@attac.org
(seuls les frais de port
seront à votre charge)

Attac
association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action.
Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques

Attac France
5 villa de la Tourelle
93100 Montreuil
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

janvier 2025

Budget 2025 : un débat riche d'enseignements

Entre l'intransigeance des forces de droite et le refus du gouvernement d'accepter des mesures plus justes, le recours au 49-3 pour faire passer le budget 2025 semblait inéluctable. Il s'est confirmé début décembre : M. Barnier a engagé la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption du projet de loi de finances de la sécurité sociale pour 2025. La suite est connue, avec le vote par l'Assemblée nationale de la motion de censure déposée par le Nouveau Front populaire (NFP) et la chute du gouvernement Barnier. Quels enseignements tirer de cette séquence ?

© DR

Le débat sur le projet de loi de finances (PLF) 2025 à l'Assemblée nationale a agi comme un révélateur : d'une part, il a montré la capacité des groupes de gauche à nouer des compromis sur plusieurs mesures fiscales ; de l'autre, il a mis en lumière l'alliance que les groupes de droite et d'extrême droite ont formée pour mettre en œuvre une politique d'austérité dévastatrice et empêcher à tout prix l'intégration de mesures de justice fiscale.

Politiquement, la clarification s'opère avec d'un côté, les tenants du repli des services publics, de la régression sociale et de la négation des urgences environnementales et de l'autre, les partisans d'une plus grande justice fiscale, sociale et écologique. Si en leur sein, les groupes ont de réelles divergences de fond, il n'empêche qu'ils ont su s'organiser pour contrer un projet de budget qui s'annonçait tristement historique.

Ces débats ont suscité des réactions sidérantes de la part de ceux qui n'ont que l'austérité pour horizon. De manière générale, la justice fiscale est devenue une question centrale dans le débat public, même s'il reste encore du chemin à parcourir pour mettre en œuvre le changement de cap nécessaire.

Des avancées en commission des finances

Lors du débat en commission des finances de l'Assemblée nationale, de nombreux amendements allant dans le sens d'une plus grande justice fiscale ont été adoptés. On peut distinguer, parmi ces mesures :

– des propositions proches des mesures du NFP : il en va ainsi de la taxation des superprofits, assises sur un barème comportant trois tranches, du soutien à la taxation unitaire des multinationales, de la taxation des superdividendes, de la taxation des rachats d'actions ou encore du renforcement de la taxe sur les transactions financières.

– des propositions plus éloignées des positions du NFP mais qui demeurent bien orientées. Si la suppression du prélèvement forfaitaire unique (PFU) n'a pas donné lieu à un compromis, la discussion a cependant débouché sur un amendement visant à rehausser la taxation des dividendes. Il en va également ainsi de la pérennisation de la contribution sur les hauts revenus ou encore de la remise en cause de la niche fiscale relative à l'assurance-vie en matière de droits de succession.

D'autres propositions importantes n'ont pas pu aboutir à un compromis. C'est le cas de l'instauration d'un impôt sur la fortune rénové (rejeté par le RN notamment). La balance penche toutefois assez nettement du bon côté. De nombreux amendements adoptés en commission ont également été votés en plénière.

Ces propositions ne sont pas seulement révélatrices du besoin d'une plus grande justice fiscale, ils montrent également la capacité du NFP à passer des compromis, tout en gardant le cap qu'il s'est fixé. Elles ont également mis en lumière un bloc de circonstance LR-RN-Renaissance, et notamment le double-jeu du RN : ce dernier s'est opposé aux mesures de justice fiscale inscrites dans le PLF amendé, qu'il a finalement contribué à rejeter en commission comme en séance.

L'hystérie antisociale et antifiscale de la droite

La réaction des opposant·es aux compromis de justice fiscale est révélatrice de la fuite en avant austéritaire des partis de droite, fruit d'une idéologie profondément régressive et conservatrice. Ils s'en sont tenus à dénoncer les hausses d'impôt, sans préciser que celles-ci ne concernaient qu'une minorité de contribuables : les riches particuliers et les multinationales.

Ils ont montré qu'ils étaient prêts à tous les excès (jusqu'à parler de « boucherie fiscale ») pour préserver les intérêts des contribuables potentiellement concernés. Et ce, malgré les attentes d'une large partie de la population et les rapports dressant un bilan accablant des cadeaux fiscaux mis en oeuvre depuis 2017.

Selon ce discours, toute mesure de justice fiscale ferait fuir les investisseurs, ruinerait la France et créerait de la pauvreté et du chômage. Les arguments employés sont les mêmes que ceux invoqués au 19e siècle et au début du 20e face aux projets de création d'un impôt progressif sur le revenu, de droits de donation et de succession et d'un système de contrôle fiscal. Peu importe que ces arguments aient été historiquement démentis dans les faits…

La ligne défendue à droite est claire : elle consiste à refuser toute hausse d'impôt ou de prélèvements sociaux et à privilégier la baisse des dépenses publiques, dans la droite ligne des coupes budgétaires décidées par le précédent gouvernement. Des coupes auxquelles le gouvernement Barnier veut ajouter 40 milliards d'euros d'économies tout en assumant d'affaiblir le patrimoine public en cédant des participations détenues par l'État. Les administations, les collectivités locales et la Sécurité sociale sont touchés de plein fouet.

En bref : l'austérité durable pour toutes et tous plutôt que l'effort d'une minorité de plus en plus riche des contribuables et des grandes entreprises. Quoi qu'il en soit, la violence des prises de position du bloc « conservateur » montre combien, sur le terrain des idées, la justice fiscale s'est imposée comme un enjeu majeur.

Le couperet du 49-3

Avec un plan d'austérité d'une ampleur inédite et la préservation des acquis fiscaux des plus riches et des grandes entreprises, le PLF 2025 présenté par le gouvernement avait de quoi satisfaire les différentes forces de droite. Mais il n'en fut pas ainsi. On a assisté d'une part au rejet frontal de propositions symboliques de justice fiscale, peu nombreuses et souvent temporaires, et de l'autre à une surenchère de propositions droitières qui témoigne de la brutalité de l'idéologie austéritaire.

Aux mesures de rigueur drastique s'est ajoutée la proposition d'augmenter le temps de travail, ce qui aurait été une première après un mouvement séculaire de baisse du temps de travail. Au-delà des tactiques politiques, le calcul politique le calcul était le suivant : l'avenir étant incertain, il s'agit d'imposer un durcissement des politiques néolibérales pour empêcher ou rendre très difficile leur remise en cause future par un prochain gouvernement véritablement progressiste.

Entre l'intransigeance des forces de droite et le refus du gouvernement d'accepter des mesures plus justes, le recours à l'article 49-3 était devenu inéluctable. Il a conduit, finalement, à la censure d'un gouvernement dont la légitimité était extrêmement faible et qui n'avait été mis en place grâce à une alliance de fait entre le bloc macroniste, LR et le RN que pour éviter l'arrivée au pouvoir du NFP.

La justice fiscale s'est imposée dans le débat public

Le premier bilan de la période est donc instructif : au sein du NFP et du mouvement social, les mêmes enjeux sont identifiés et souvent, les mêmes mesures sont défendues. Ce travail sera poursuivi et mérite d'être élargi à l'ensemble des enjeux touchant aux finances publiques. La mise en avant de nécessaires mesures de justice fiscale doit aller de pair avec la défense des services publics, de la protection sociale et de l'intervention de l'action publique, pour permettre une véritable bifurcation sociale et écologique.

Les termes du débat sur le choix de société sont posés. Face au risque d'une austérité économiquement inefficace, socialement injuste et écologiquement néfaste, et face au risque de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite, l'alternative porte un nom : la justice fiscale, sociale et écologique.

Vincent Drezet

La justice fiscale : une urgence et une nécessité

Engager des coupes budgétaires drastiques tout en se refusant « en même temps » d'imposer les plus riches et les grandes entreprises : telle est l'orientation de la politique fiscale injuste et inefficace impulsée depuis 2017 par Emmanuel Macron, et prolongée par (feu) le gouvernement Barnier dans le cadre de sa proposition de budget 2025. Des alternatives sont pourtant possibles et nécessaires.

Emmanuel Macron l'a déjà exprimé à de nombreuses reprises : les hausses d'impôts sont pour lui « une maladie française » et l'austérité budgétaire une ardente nécessité. Le projet de budget présenté fin septembre par le gouvernement Barnier s'inscrivait peu ou prou dans la même orientation. Brandissant l'épouvantail de la dette et du déficit, il proposait comme solution la réduction drastique des dépenses publiques de 40 milliards d'euros, un niveau jamais vu depuis une vingtaine d'année.

De nombreuses fuites, orchestrées la communication gouvernementale, avaient laissé entendre des « efforts partagés ». Michel Barnier lui-même avait déclaré qu'il ne « s'interdisait pas d'aller dans le sens d'une plus grande justice fiscale » dans le cadre du projet de budget 2025. Simples effets d'annonce. Dans la réalité, le projet du gouvernement prévoyait de porter les efforts sur l'ensemble de la population mais surtout, encore une fois, sur les plus modestes. Concernant la partie fiscale, certes, des mesures provisoires étaient prévues pour taxer les profits des multinationales et les plus hauts revenus, mais il s'agissait de mesures temporaires (deux ans pour les entreprises, trois ans pour les particuliers les plus riches), symboliques, et ne permettant ni de lutter vraiment contre l'évasion fiscale ni de taxer les superprofits des grands groupes.

Ces mesures temporaires et limitées étaient cependant essentiellement destinées à justifier l'ensemble des mesures contenues dans le Projet de Loi de Finances (PLF) et le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), c'est-à-dire des mesures de baisse des dépenses publiques supportées durablement par la population.

Une politique injuste

Le gouvernement Barnier s'est pourtant systématiquement refusé à revenir sur ces baisses d'impôts pour les plus riches (suppression de l'ISF, instauration de la flat tax…) et pour les grandes entreprises (baisse de l'impôt sur les sociétés, suppression des impôts de production).

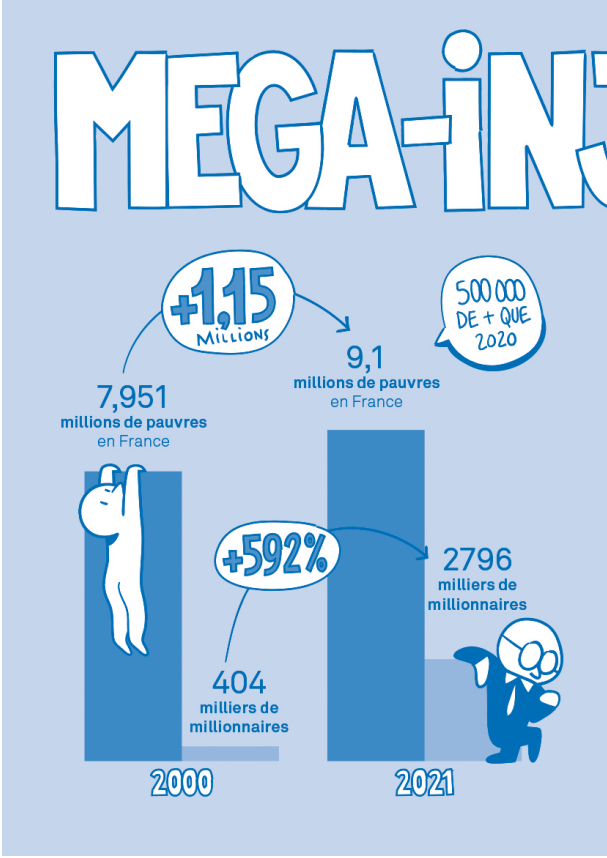

© illustration de Romain. Petit guide *Super-profits, ultra-riches, méga-injustices*

C'est désormais de notoriété publique : la politique fiscale d'Emmanuel Macron a principalement bénéficié aux plus riches et a nourri les inégalités. En outre, elle a privé l'action publique de ressources qui aurait été utiles. À titre d'exemple, en maintenant l'impôt de solidarité sur la fortune et l'imposition des revenus financiers au barème progressif, l'État aurait récupéré 7 à 8 milliards d'euros de plus par an.

Contrairement aux prédictions des idéologues libéraux, ces mesures n'ont provoqué aucun « ruissellement », et le capital des plus grandes fortunes a explosé tout comme le versement de dividendes. Le déficit public s'est, en revanche, creusé : selon une estimation de la Cour de comptes, ces mesures représenteraient un manque à gagner annuel de 60 milliards d'euros !

De fait, la dette et le déficit, brandis comme un épouvantail pour justifier la rigueur budgétaire, ne sont pas les résultantes d'une hausse des dépenses publiques : leur part dans le PIB est stable depuis une quinzaine d'année. Ils sont la conséquence de la politique fiscale des gouvernements Macron, outrageusement favorable aux plus fortunés.

Une mesure proposée dans le PLF 2025 illustre le déséquilibre actuel du système fiscal : l'instauration d'un taux moyen d'imposition des revenus de 20 % pour les contribuables les plus aisés. Elle montre en effet que, contrairement au principe de progressivité de l'impôt,

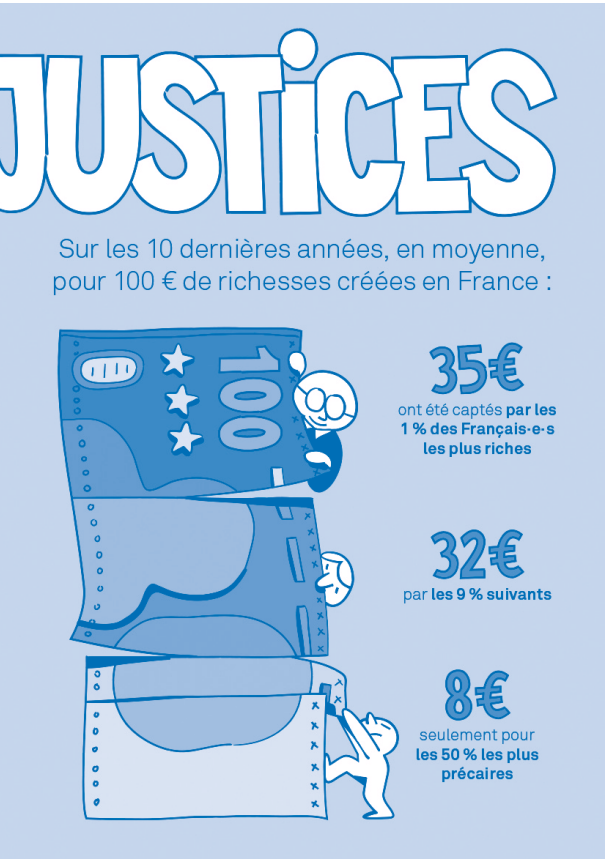

l'impôt sur le revenu est dégressif au-delà d'un certain seuil. Temporaire, cette mesure n'aurait pas rééquilibré l'impôt sur le revenu, elle était destinée à préserver le prélèvement forfaitaire unique (PFU) qui est l'une des illustrations des injustices fiscales.

Le projet du gouvernement prévoyait, par contre, de mettre à contribution les plus défavorisé·es : augmentation de la taxe sur l'électricité, du reste à charge pour les consultations médicales donc augmentation des mutuelles. Sans compter les coupes dans les services publics, avec notamment 4000 postes d'enseignant·es supprimés, ou encore la réduction de nombreux budgets en lien avec la nécessaire transition écologique, au profit de l'armée et de la police, ou encore… du budget de l'Élysée et de l'Assemblée Nationale, prévu à la hausse. L'ensemble de ces mesures, outre leur caractère injuste, aurait par ailleurs provoqué un effet récessif sur l'économie en raison de la réduction de la dépense publique et de l'amputation du pouvoir d'achat des plus modestes.

Cette politique injuste et injustifiée est en contradiction avec les aspirations des Français·es qui sont favorables, selon les enquêtes d'opinion, à des hausses d'impôts à condition qu'elles ciblent les entreprises qui font le plus de profits et les plus aisés. Dans une période d'affaiblissement du consentement à l'impôt, de distension du lien social, d'inquiétude face à l'avenir, l'extrême droite ne peut qu'en tirer profit.

Des propositions pour répondre aux urgences sociales et écologiques

Face à l'orientation écologiquement, socialement et économiquement délétère de la politique fiscale des derniers gouvernements, de nombreuses voix s'élèvent, avec Attac, pour formuler des propositions visant à rétablir le principe de justice fiscale et à rééquilibrer un système fiscal mis à mal par les politiques néolibérales.

Ces propositions reposent sur plusieurs principes élémentaires : les choix fiscaux et budgétaires doivent faire l'objet d'un véritable débat citoyen et poursuivre la satisfaction de l'intérêt général, non des intérêts particuliers. Les personnes et les entreprises doivent par ailleurs être mises à contribution de manière progressive, en fonction de leur richesse et de leur revenu. Rétablir ainsi l'égalité devant l'impôt suppose de combattre résolument son évitement.

Plusieurs pistes se dessinent pour engager, à court terme, une telle réorientation, à commencer par mettre les plus fortunés à contribution à travers une imposition du patrimoine juste et efficace, comprenant un volet climatique. Puis mettre fin aux privilèges fiscaux nuisibles à l'environnement, mieux imposer les rentes de toutes sortes, comme les superprofits et les superdividendes ; défendre la nécessité d'une véritable taxe sur les transactions financières et d'un relèvement de l'imposition des multinationales au sein de l'Union européenne ; et enfin renforcer à tous niveaux les moyens de lutte contre les différentes formes d'évasion et de fraude fiscales.

Ces mesures permettraient non seulement de combattre les inégalités et de renforcer le consentement à l'impôt, pilier d'une démocratie digne de ce nom ; mais aussi de dégager des recettes pour répondre aux besoins sociaux, et pour relever les défis écologiques et énergétiques. Une nécessité impérieuse, alors que les événements climatiques extrêmes se multiplient, et que la crise sociale est accentuée par l'inflation notamment sur les prix de l'énergie.

Pour faire face aux urgences écologiques et sociales, nous avons besoin d'une action publique ambitieuse avec les moyens nécessaires pour répondre aux besoins de la population et pour préserver l'environnement. C'est pourquoi nous appelons toutes et tous à s'emparer des questions budgétaires, pour qu'un vrai débat citoyen s'engage et débouche sur des mesures de justice fiscale qui permettraient ainsi de « refaire société ». Une telle réorientation est légitime, urgente et nécessaire !

L'équipe de campagne « Justice fiscale »

Pourquoi taxer les riches est un enjeu crucial

À quelques jours de l'examen du projet de loi de finances 2025, samedi 5 octobre, Attac co-organisait avec 350.org le *Forum de la justice fiscale*, pour échanger et se mobiliser autour des enjeux fiscaux et de la transition écologique. La table ronde des expert·es a réuni trois intervenant·es dont nous retranscrivons les interventions. Michaël Zemmour, économiste, revenait en particulier sur les bonnes raisons de (mieux) taxer les plus riches.

Il y a encore une dizaine d'années, la question de la taxation des riches était un sujet qui n'était pas prioritaire parmi les économistes critiques. Plusieurs objections étaient formulées à cet égard. Premièrement, la revendication de taxer davantage les riches aurait une dimension essentiellement symbolique, pour des recettes relativement faibles par rapport aux enjeux économiques réels.

Deuxièmement, elle détournerait du vrai combat : certain·es considèrent que le véritable enjeu du partage des richesses réside dans la répartition du revenu entre le capital et travail et considèrent la taxation comme un sujet secondaire. Enfin, la focalisation sur la taxation des riches pourrait légitimer leurs profits, établissant ainsi un « deal social » où les riches acceptent de contribuer financièrement, mais sans véritable remise en question de leur statut et de leur richesse.

À chacune de ces objections, on peut opposer des arguments simples. Loin d'être symbolique, la taxation des riches est une question de justice fiscale et sociale. Elle permet de collecter des recettes non négligeables : les estimations récentes suggèrent qu'il serait possible de récupérer entre 10 et 15 milliards d'euros grâce à cette mesure, des montants considérables dans le contexte des déficits publics.

Taxer les entreprises où elles réalisent leur activité est par ailleurs essentiel pour contribuer à réguler le capitalisme, à rétablir un équilibre dans le rapport de force entre le capital et le travail. Les très grandes multinationales qui accumulent un patrimoine extrêmement élevé et sont en mesure d'enregistrer leurs profits à l'étranger, établissent un rapport de force économique et politique disproportionné.

Taxer les plus riches permet également de lutter contre l'accroissement des inégalités. Des travaux, notamment ceux de Thomas Piketty, montrent que les richesses des plus fortunés ont tendance à augmenter plus rapidement que les revenus du reste de la population. La fiscalité peut donc servir de levier pour freiner cette dynamique d'accumulation et contribuer à dégonfler les patrimoines.

La nécessité des prélèvements obligatoires

Bien que « Taxer les riches » soit un excellent slogan, ce n'est pas un programme politique ou économique qui se suffit à lui-même. Notamment parce qu'il faut aussi défendre l'État social, les services publics, la protection sociale, qui ne sont pas financés majoritairement par les plus riches : ce sont essentiellement les salarié·es, les citoyennes et les citoyens qui les financent. C'est pourquoi il faut faire en sorte qu'ils aient les moyens de les financer par eux-mêmes. Certes, il ne faut pas laisser les plus riches s'exonérer, faire sécession, créer des fuites dans le financement de ces institutions. Pour autant, il ne faut pas laisser penser que l'impôt, et plus largement les prélèvements obligatoires, ne seraient bon que pour les riches.

Prenons un exemple récent : sous prétexte de diminuer les prélèvements obligatoires, le gouvernement envisage de baisser les remboursements de la Sécurité sociale dans les consultations médicales. À la place, la complémentaire santé prend en charge le surcroît de consultations. Le prix de la complémentaire va augmenter. La Sécurité sociale recule, le prix des complémentaires augmente (ce qui en pratique est quasiment un prélèvement obligatoire). Ce qui est inégalitaire parce que la complémentaire ne tient pas compte du salaire et peut faire payer très cher aux personnes âgées.

La conclusion c'est que la suppression d'un prélèvement obligatoire public entraîne la création d'un prélèvement privé, plus cher, plus inégalitaire. C'est pourquoi les prélèvements obligatoires, il faut les défendre en tant que tel, pour eux-mêmes et pour tout le monde, pas seulement pour les plus riches, mais de manière à ce qu'ils soient progressifs et que chacune et chacun puisse payer sa juste part.

Propos retranscrits par Gaëlle Guéhennec

Le gouvernement complice de l'évasion fiscale

Charlotte Leduc, ancienne députée, dénonçait dans son intervention la complicité des gouvernements Macron avec les évadés fiscaux.

L'évasion fiscale représente un manque à gagner annuel de 100 milliards d'euros, majoritairement occasionné par les ultra-riches et les grandes multinationales à travers la fraude et l'optimisation fiscale. Les gouvernements successifs ont néanmoins systématiquement remis en cause ce chiffrage de l'évasion fiscale et affaibli l'administration chargée du contrôle fiscal.

Prenons l'ex-gouvernement de Gabriel Attal. Ce dernier s'était félicité des résultats du contrôle fiscal jugés historiques avec 15,2 milliards recouvrés en 2023, soit 600 millions de plus que l'année précédente. En tenant compte de l'inflation, cela représentait pourtant… une baisse.

La médiocrité de ces chiffres s'expliquent en partie par l'affaiblissement systématique de l'administration en charge du contrôle fiscal, la Direction générale des finances publiques (DGFIP), qui a perdu 4 000 postes depuis 2010, dont 1600 sous le premier quinquennat de Macron. Il y a un sous-effectif criant dans des services essentiels comme les douanes, qui comptent 17 000 agents en France contre 48 000 en Allemagne, malgré un plus grand nombre de frontières en France. Ces manques de moyens pour la justice face à des évadés fiscaux qui sont ultra organisés, qui sont épaulés par des intermédiaires très compétents et protégés par une législation largement défaillante. Résultat : les fraudeurs ne sont jamais punis, ou si peu.

Le dénigrement de l'impôt, pilier fondamental de la solidarité et du financement des services publics, fait parti de la stratégie politique néolibérale d'Emmanuel Macron. Le laisser-faire face à l'évasion fiscale mine le consentement à l'impôt, ce qui est primordial pour la cohésion sociale. Et ce manque à gagner est aussi un manque d'argent pour le financement des services publics. C'est donc des services publics qui vont de plus en plus dysfonctionner et ce sont des gens qui vont de plus en plus se demander pourquoi eux, ils payent des impôts pour des services auxquels ils n'ont plus accès.

En somme, le gouvernement est complice de l'évasion fiscale, c'est pourquoi il est urgent que tous et toutes, nous œuvrons pour pour que la lutte contre ce fléau devienne un sujet central de nos revendications.

Propos retranscrits par Gaëlle Guéhennec

Allier stratégie fiscale et réforme monétaire

Nicolas Dufrêne, directeur de l'Institut Rousseau, revenait sur la nécessité d'articuler politique fiscale et monétaire.

Il est impératif que les mouvements sociaux et les partis de gauche se réapproprient le débat sur la fiscalité et la gestion de la dette. Une stratégie fiscale équitable et une politique de création monétaire orientée vers des investissements écologiques permettraient de répondre aux urgences sociales et environnementales, tout en renversant le discours austéritaire.

Une réforme fiscale nécessaire… mais insuffisante

En appliquant une hausse d'imposition aux revenus supérieurs à 8 000 euros par mois, l'État pourrait récupérer environ 2 milliards d'euros supplémentaires. Cela montre à quel point un ajustement fiscal ciblé peut générer des recettes substantielles. La réintroduction d'un impôt de solidarité sur la fortune (ISF), cette fois avec une dimension écologique, associée à une « exit tax » pour prévenir la fuite des grandes fortunes, pourrait rapporter entre 10 et 15 milliards d'euros par an.

La flat tax, soit le rétablissement d'une équité fiscale entre les revenus du capital et ceux du travail permettrait de récupérer 3 à 5 milliards d'euros. La taxation des rachats d'actions, pourrait rapporter 2 milliards d'euros. Quant à l'élimination des niches fiscales brunes, notamment celles concernant les carburants et l'aviation, cela pourrait permettre de récupérer entre 15 et 20 milliards d'euros.

Cependant, même en mettant en œuvre toutes ces réformes, les recettes générées resteraient insuffisantes pour combler le déficit public actuel, qui s'élève à environ 150 milliards d'euros, tout en assurant les investissements nécessaires à la transition écologique.

La Commission européenne a estimé qu'environ 100 à 150 milliards d'euros de dépenses publiques supplémentaires seraient nécessaires chaque année pour atteindre la neutralité carbone et soutenir la biodiversité et la santé publique. En somme, le déficit cumulé et les investissements supplémentaires laissent entrevoir un « gap de financement » de près de 300 milliards d'euros.

C'est pourquoi il faut élargir le débat, en particulier au sein des mouvements citoyens et à gauche, sur le rôle de la création monétaire. C'est un levier essentiel pour répondre à la question de la dette publique. Au-delà des recettes fiscales et des mesures d'investissement, la création monétaire pourrait financer la transition écologique et sociale.

Pour une réforme de la politique monétaire

En 2023 et 2024, la Banque centrale européenne (BCE) a créé environ 300 milliards d'euros pour rémunérer les réserves bancaires. Cette situation découle de la hausse des taux d'intérêt de la BCE. Les banques, ayant emprunté

à des taux proches de zéro pendant les années précédentes, ont ensuite déposé ces liquidités auprès de la BCE, qui, avec la remontée des taux, doit maintenant les rémunérer.

Ces 300 milliards d'euros, créés sans contrepartie, pourrait être utilisés pour financer la reconstruction écologique et sociale de l'Europe. C'est le paradoxe des politiques d'austérité qui visent à réduire les dépenses publiques, tandis que des sommes colossales affluent vers les marchés financiers.

Cette création monétaire pourrait être utilisée pour des projets d'avenir, bien plus ambitieux. Comme par exemple l'annulation des 4000 milliards d'euros de dette publique détenue par la BCE. Ce geste symbolique, réalisé dans le cadre d'un pacte entre les États et la BCE, permettrait de libérer des ressources massives pour financer des investissements écologiques à la hauteur des enjeux actuels.

L'annulation de cette dette viserait à relancer l'économie et mettre un terme à des politiques de rigueur qui ne font qu'alimenter le sacrifice de secteurs essentiels. Alors que l'on nous demande des « économies de bouts de chandelle » dans les domaines publics cruciaux, l'argent continue de couler à flots vers les marchés financiers, sous couvert d'une gestion monétaire discrète et incontrôlée.

Plutôt que de laisser la création monétaire entre les mains des seules institutions financières, elle pourrait devenir un moteur puissant pour la transition écologique et sociale, redirigeant des ressources aujourd'hui mal utilisées au service de la collectivité.

Propos retranscrits par Gaëlle Guéhennec

Pour aller plus loin

Livres

L'évasion fiscale, toute une histoire
(éditions de l'Atelier, 2024). Le nouveau livre d'Attac et de la dessinatrice VAP, raconte, en texte et en bande dessinée, avec humour et pédagogie, l'histoire de l'évasion fiscale, décortique ses mécanismes et avance des pistes pour en finir avec ce fléau.

Autour d'impôt (Syllepse, 2024).
Un livre outil pédagogique au sous-titre est évocateur : l'impôt et la justice fiscale et sociale expliqués à un.e ami.e qui n'aime pas l'impôt et n'y comprend rien.
Vincent Drezet et Ophélie Gath y abordent les questions fiscales de manière simple et percutante.

Impôts : idées fausses et vraies injustices
(Les Liens qui Libèrent, 2021).
« Les pauvres ne paient pas d'impôts et les riches en paient trop ! », « La France est un enfer fiscal ! »… Face aux idées reçues diffusées par le discours dominant, Attac publie un petit ouvrage illustré avec humour, pour poser les termes d'un débat rigoureux sur la fiscalité.

Autres publications

Note : *60 milliards pour les urgences écologiques et sociales* (2024). Et si on vous disait qu'Attac a trouvé au moins 60 milliards d'euros pour financer les urgences sociales et écologiques ? Cette note détaille les six mesures d'Attac pour la justice fiscale : france.attac.org/9063

Petit guide : *Super-profits, ultra-riches et méga-injustices* (2024). Pour prendre le contrepied des injustices fiscales, ce petit guide illustre les propositions d'Attac pour mieux taxer les riches et les multinationales : france.attac.org/9148

secrétariat de rédaction
Frédéric Lemaire
coordination de ce dossier
Frédéric Lemaire
conception et illustrations
Stéphane Dupont
impression
sur papier recyclé
Corlet